

## **Aide et Action France**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



## Aide et Action France

Exercice clos le 31 décembre 2013

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Aide et Action France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la note 2.3.1 de l'annexe, les comptes de votre association intègrent les comptes des programmes situés :
  - en Afrique (Sénégal, Togo, Guinée, Tanzanie, Madagascar, Comores, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali, Maroc et Burundi) ;
  - dans les Caraïbes (Haïti et République Dominicaine) ;
  - en Asie du Sud-Est (Vietnam, Laos, Cambodge et Chine).

Nos travaux sur les comptes des programmes intégrés se sont appuyés sur les travaux réalisés par les auditeurs locaux. En outre, nous avons examiné le calcul des fonds dédiés et validé leur présentation comptable. Nous avons également vérifié que la note 2.5.4 de l'annexe fournit une information appropriée.

- Au 31 décembre 2013, votre association finance des programmes non intégrés dans le cadre de partenariats conclus avec des organisations indépendantes, comme décrit dans la note 2.3.2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte comptabilisation des transferts de fonds effectués et des régularisations basées sur les déclarations de dépenses faites par les partenaires. Nos travaux sur les déclarations de dépenses faites par Aide et Action India se sont appuyés sur les travaux réalisés par l'auditeur local.
- La note 9 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte emploi annuel des ressources. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que ces modalités font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées. Par ailleurs, nous avons vérifié que les dérogations au règlement comptable ont été correctement décrites et justifiées dans cette note annexe du compte d'emploi et des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 16 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Joël Fusil', with a stylized flourish at the end.

Joël Fusil

---

# Comptes annuels 2013

---

Aide et Action France

---



## SOMMAIRE

<b>BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT : ACTIF</b> .....	4
<b>BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT : PASSIF</b> .....	5
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	6
<b>COMPTE DE RESULTAT: SUITE</b> .....	7
<b>AVANT PROPOS</b> .....	8
<b>1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b> .....	9
<b>2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	11
2.1 Cadre légal de référence .....	11
2.2 Méthode de présentation .....	11
2.3 Méthode d'intégration des comptes .....	11
2.3.1 Périmètre d'intégration.....	11
2.3.2 Comptes de liaison.....	12
2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises .....	12
2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif.....	13
2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1 et 2) .....	13
2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1 et 2) .....	13
2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1) .....	13
2.4.4 Stocks.....	13
2.4.5 Autres créances (annexe 3).....	14
2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4-1).....	14
2.4.7 Disponibilités (annexe 4-2) .....	14
2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif .....	14
2.5.1 Fonds associatifs.....	14
2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7).....	14
2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6) .....	15
2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8) .....	15
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat.....	16
2.6.1 Recettes de parrainages et dons .....	16
2.6.2 Financements institutionnels .....	16
2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs .....	16
2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires .....	17
2.6.5 Charges et produits exceptionnels .....	17
2.6.6 Gains et pertes de change .....	17
<b>3. ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	17
<b>4. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION</b> .....	18
<b>5. EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2013</b> .....	18
<b>6. ETAT DES 3, 5 ET 10 REMUNERATIONS LES PLUS ELEVEES</b> .....	19
<b>7. SITUATION FISCALE DU SECTEUR LUCRATIF</b> .....	19
<b>8. ANNEXES</b> .....	20
Annexe 1 : Actif immobilisé .....	20
Annexe 2 : Amortissements des immobilisations.....	21
Annexe 3 : Détail des autres créances.....	22
Annexe 4-1 : Détail des valeurs mobilières de placement.....	23
Annexe 4-2 : Détail disponibilités .....	23

Annexe 5 : Compte de régularisation – actif .....	23
Annexe 6 : Écarts de conversion actif et passif.....	24
Annexe 7 : Provisions.....	25
Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés .....	26
Annexe 9 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....	27
Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer .....	27
Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales.....	28
Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif.....	28
Annexe 13 : Produits et charges financières .....	30
Annexe 14 : Produits et charges exceptionnelles.....	31
Annexe 15 : Compte d'Emploi des Ressources .....	32
<b>9. NOTES SUR LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES 2013 (CER).....</b>	<b>33</b>
<b>9.1 Préambule .....</b>	<b>33</b>
9.1.1 Qu'est ce que le compte d'emploi des ressources ? .....	33
9.1.2 Quels sont les principaux changements par rapport au CER des années précédentes ?.....	33
9.1.3 Comment est structuré le CER ?.....	34
9.1.4 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts.....	34
9.1.5 Définition des fonds issus de la générosité du public.....	35
9.1.6 Règles d'affectation des ressources au financement des emplois .....	35
<b>9.2 RESSOURCES .....</b>	<b>37</b>
9.2.1 Ressources collectées auprès du public.....	37
9.2.2 Autres fonds privés.....	38
9.2.3 Les subventions et autres concours publics.....	38
9.2.4 Autres produits.....	38
9.2.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.....	39
<b>9.3 EMPLOIS .....</b>	<b>40</b>
9.3.1 Missions sociales .....	40
9.3.2 Frais de recherche de fonds.....	41
9.3.3 Frais de fonctionnement.....	42
<b>9.4 Utilisation des fonds issus de la générosité du public.....</b>	<b>43</b>
<b>9.5 Provisions .....</b>	<b>43</b>
<b>9.6 Engagements à réaliser sur ressources affectées.....</b>	<b>43</b>

## Bilan avant affectation du résultat : ACTIF

ACTIF en Euros	2013			2012
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 243 128</b>	<b>529 520</b>	<b>713 608</b>	<b>744 704</b>
Logiciels informatiques	1 224 286	529 520	694 766	741 694
Immobilisation incorporelle en-cours	18 842	0	18 842	3 010
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 926 915</b>	<b>4 121 842</b>	<b>1 805 073</b>	<b>2 022 702</b>
Terrain	609 796	0	609 796	609 796
Construction	1 405 633	461 591	944 042	972 136
Construction sur sol d'autrui	140 930	140 930	0	11 419
Installations, agencements	530 463	447 649	82 814	111 336
Matériel de transport	1 696 478	1 545 847	150 631	178 922
Matériel et mobilier de bureau	724 335	719 942	4 393	80 316
Matériel informatique	804 292	790 893	13 398	58 778
Matériel & outillage	12 729	12 729	0	0
Autres immobilisations	2 260	2 260	0	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>233 500</b>	<b>2 798</b>	<b>230 701</b>	<b>219 328</b>
Prêt au personnel	32 559	0	32 559	26 952
Dépôts & cautionnements	68 018	2 798	65 219	66 318
Prêts & autres	132 923	0	132 923	126 058
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>7 403 543</b>	<b>4 654 160</b>	<b>2 749 383</b>	<b>2 986 735</b>
Stocks et en-cours	59 596	53 691	5 905	43 534
Avances et acomptes versés sur commandes	87 212	0	87 212	87 386
Financements institutionnels	4 976 871	0	4 976 871	5 746 295
Autres créances	1 917 700	139 113	1 778 587	1 668 362
Produit à recevoir	3 634	0	3 634	17 658
Valeurs mobilières de placement	2 047 344	233 732	1 813 612	1 972 506
Disponibilités	3 430 410	0	3 430 410	3 949 273
Charges constatées d'avance	1 203 997	0	1 203 997	1 000 216
<b>Total actif circulant</b>	<b>13 726 764</b>	<b>426 537</b>	<b>13 300 227</b>	<b>14 485 230</b>
Ecart de conversion actif	702 062	0	702 062	658 794
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>21 832 368</b>	<b>5 080 697</b>	<b>16 751 671</b>	<b>18 130 759</b>



## Bilan avant affectation du résultat : PASSIF

Passif en Euros	2013	2012	%
Fonds associatifs	4 923 373	4 990 467	-1%
Excédent ou insuffisance en attente d'affectation	-233 119	-67 094	247%
<b>Fonds propres</b>	<b>4 690 254</b>	<b>4 923 373</b>	<b>-5%</b>
Provision pour risques et charges	335 595	164 930	103%
Provision pour risques de change	702 062	658 794	7%
<b>Provisions</b>	<b>1 037 657</b>	<b>823 724</b>	<b>26%</b>
Fonds dédiés	3 689 010	4 815 760	-23%
<b>Fonds dédiés</b>	<b>3 689 010</b>	<b>4 815 760</b>	<b>-23%</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 248 585	2 157 905	4%
Autres dettes	1 152 288	774 530	49%
Dettes fiscales & sociales	727 262	970 488	-25%
<b>Dettes</b>	<b>4 128 135</b>	<b>3 902 923</b>	<b>6%</b>
Produits constatés d'avance	3 126 700	3 565 108	-12%
Ecart de conversion passif	79 917	99 872	-20%
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>16 751 671</b>	<b>18 130 759</b>	<b>-8%</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat en Euros	2013	2012
<b>Produits liés aux parrainages et dons mutualisé</b>	<b>13 211 762</b>	<b>14 444 810</b>
Parrainages	7 978 042	8 244 930
Dons	5 203 762	5 512 557
Legs	29 958	687 324
<b>Produits liés aux financements affectés</b>	<b>6 302 161</b>	<b>7 179 690</b>
Cofinancements institutionnels et privés	6 302 161	7 179 690
<b>Produits recettes d'exploitation</b>	<b>950 872</b>	<b>1 732 013</b>
Reprises sur provisions et amortissements	51 891	119 172
Autres produits	898 981	1 612 841
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>20 464 796</b>	<b>23 356 513</b>
<b>Achats</b>	<b>218 652</b>	<b>249 456</b>
Achats de marchandises	162 546	155 080
Achat de matières premières et autres approvisionnements	39 736	52 179
Variation de stocks	16 370	42 197
<b>Services extérieurs</b>	<b>8 303 074</b>	<b>6 220 968</b>
Autres achats et charges externes	676 192	877 173
Services extérieurs	2 854 726	2 504 541
Autres services extérieurs	4 772 157	2 839 254
<b>Impôts et taxes</b>	<b>214 369</b>	<b>327 376</b>
Impôts et taxes	214 369	327 376
<b>Frais de personnel</b>	<b>5 944 760</b>	<b>7 059 348</b>
Salaires et traitements	4 865 114	5 688 513
Charges sociales	1 079 646	1 370 835
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>624 448</b>	<b>397 289</b>
Dotations aux amortissements	396 645	330 222
Dotations aux provisions sur actifs circulants	10 676	6 495
Dotations aux provisions pour risques et charges	217 127	60 572
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>6 030 598</b>	<b>8 232 549</b>
Autres charges d'exploitation	6 030 598	8 232 549
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>21 335 902</b>	<b>22 486 985</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-871 106</b>	<b>869 528</b>

## Compte de résultat: suite

<b>Compte de résultat - Suite - en Euros</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>249 486</b>	<b>297 707</b>
Autres intérêts et produits assimilés	9 375	14 323
Reprises sur provisions et transferts de charges	69 162	95 612
Différences positives de changes	170 950	187 773
<b>Charges financières</b>	<b>197 719</b>	<b>183 657</b>
Moins Value de cession de titre	0	0
Dotation aux amortissements et provisions	48 008	45 569
Intérêts et charges assimilés	587	752
Différences négatives de change	149 124	137 337
<b>Résultat financier</b>	<b>51 768</b>	<b>114 050</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-819 338</b>	<b>983 578</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>106 769</b>	<b>157 348</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 286	69 793
Produits sur cessions d'éléments d'actif	10 674	1 452
Autres produits exceptionnels	65 808	63 488
Reprise sur provisions et transferts de charges	0	22 615
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>607 276</b>	<b>287 182</b>
Autres charges sur opérations de gestion	289 185	286 865
VNC des immobilisations cédées	109	317
Dotation aux amortissements et provisions	317 982	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-500 507</b>	<b>-129 834</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>-1 319 846</b>	<b>853 743</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices a	3 615 554	2 788 015
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 528 828	3 708 852
<b>Fonds dédiés</b>	<b>1 086 727</b>	<b>-920 837</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>-233 119</b>	<b>-67 094</b>

## Avant propos

L'exercice 2013 couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

L'ensemble des comptes et annexes présentés sont en Euros et font partie intégrante des comptes annuels d'Aide Et Action France.

L'exercice 2013 s'est clôturé pour Aide Et Action France avec un résultat négatif de – 233 119 €. Le total du bilan en fin de période est de 16 751 671 €.

Hors résultat exceptionnel, le résultat courant est positif de 267 388 €.

Les comptes annuels définitifs ont été arrêtés par le trésorier du Conseil d'Administration en date du 11 juin 2014.

## 1. Faits marquants de l'exercice

### La mission sociale :

L'année 2013 a confirmé l'apparition d'évolutions profondes et de nouveaux enjeux émergents. La carte du monde se redessine, des pôles d'attractivités et d'influences géopolitiques présagent un profond bouleversement de l'organisation des relations internationales et du rapport de force entre les pays. Le monde de l'éducation en est fortement impacté.

En effet, si les négociations internationales constituent toujours un espace commun de débat et d'identification des grands enjeux et objectifs sur lesquels s'engage l'ensemble de la communauté internationale, les financements des pays développés envers le développement, et notamment envers l'éducation, ne sont pas à la hauteur des engagements pris.

Or, il ne reste que deux ans avant que les Etats membres de l'Organisation des Nations unies s'accordent pour fixer des résolutions concernant les objectifs du Millénaire pour le développement et pour atteindre ceux de l'Education pour tous.

En 2013, la préparation de l'agenda post 2015 constitue donc pour Aide et Action et l'ensemble des acteurs du secteur, notamment les gouvernements des pays en voie de développement qui reconnaissent l'enjeu majeur de l'Education dans leur développement, le cadre de réflexion pour de nouveaux objectifs de l'après 2015.

### La mutation :

Afin de répondre à ces nouveaux enjeux éducatifs, et notamment les jeunes, l'emploi et la cohésion sociale, Aide et Action a continué sa réflexion sur la mutation qu'elle souhaite effectuer. 2013 a été l'occasion de définir les orientations de cette mutation afin de répondre à trois besoins identifiés :

**1<sup>er</sup> impératif pour Aide et Action : Démontrer notre impact :** Il s'agit de renforcer notre crédibilité et notre légitimité pour faire face à la fragilité institutionnelle et politique des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) dans le monde.

**2<sup>ème</sup> impératif pour Aide et Action : Nous différencier :** Nous devons pouvoir nous démarquer dans un environnement mondial de plus en plus concurrentiel.

**3<sup>ème</sup> impératif pour Aide et Action : Etre efficient :** Pour faire face aux contraintes budgétaires induites par la crise économiques et financière internationale, il est impératif d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de notre organisation.

La réflexion menée autour de ses défis et enjeux a permis à Aide et Action de définir une nouvelle organisation cible centrée sur le déploiement de concepts clés ayant un fort impact et porteurs de changements.

Dire que toute l'organisation se centre autour de ces concepts clés, cela signifie qu'Aide et Action doit être capable :

- De déployer ces concepts clés de manière internationale
- D'en expérimenter de nouveaux
- De valoriser et de partager l'expertise ainsi acquise

Afin d'atteindre ces objectifs, AEAI conduit un certain nombre de travaux en collaboration avec ses membres : l'élaboration du discours, le déploiement de concepts clés le management de la connaissance, le coût complet de projet...

## L'internationalisation :

Dans le cadre de la finalisation de son organisation internationale, et dans le respect de ses principes fondateurs validés en AGE d'Aide et Action France en 2004, AEAI a mis en place un certain nombre de cadres permettant à AEAI et à ses membres entités juridiques (ci-après : le Réseau) de mener à bien leurs missions tout en assurant la transparence et la redevabilité indispensable vis-à-vis de toutes les parties prenantes d'AEAI, le bon fonctionnement interne et le respect des exigences fiscales et réglementaires de chacun.

L'organisation ainsi précisée garantit la sécurisation des différents processus et la cohérence du Réseau.

On notera notamment la signature d'acte d'engagement par l'ensemble des membres du Réseau lors du 2<sup>ème</sup> congrès international en octobre 2013, ainsi que l'établissement d'un Référentiel International des Règles d'Organisation, précisant les rôles et responsabilités de chacun au sein du Réseau.

D'autre part, afin de continuer la mise en place d'une organisation où chaque région bénéficie de son autonomie, et ce en conformité avec ce qui a été rappelé dans la résolution n°6 votée en Assemblée Générale du 23 juin 2013, le Conseil d'Administration a approuvé, en date du 6 novembre 2013, l'opération de séparation des comptes, concernant les régions dont les activités restent enregistrées comptablement dans les comptes d'AEA France. Afin de permettre à cette opération complexe de se passer dans les meilleures conditions, il a été décidé de procéder, dans un premier temps, avec la région Afrique.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'association AEAI Afrique poursuit les activités jusqu'à présent menées par AEA France. Ce changement est formalisé par la signature d'un contrat de partenariat entre les deux entités.

AEAI Afrique pourra ainsi, en 2014, publier ses comptes pour la première fois afin de refléter les activités des salariés et bénévoles sur le terrain.

Pour ce faire et afin de doter l'association africaine des moyens matériels nécessaires à la bonne réalisation de sa mission, AEA France apporte à AEAI Afrique, sans contrepartie ni intention libérale mais avec droit de reprise, un ensemble d'immobilisations corporelles et incorporelles et les stocks déjà présents sur le territoire africain. Cet apport, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, fait l'objet d'une dépréciation anticipée dans les comptes 2013 d'AEA France à hauteur de 187 580 Euros.

Cette dépréciation contribue au résultat négatif de 233 119 Euros constaté sur l'exercice 2013.

Toutefois, cette opération est neutre pour le Réseau « AIDE ET ACTION » puisqu'elle se traduira dans les comptes d'AEAI Afrique par un accroissement de ses actifs et de ses fonds associatifs et fera l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés du Réseau.

## 2. Principes et méthodes comptables

### 2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2013 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales de base, définies en particulier par le plan comptable 1999, en tenant compte des dispositions des règlements CRC 2002-10, 2003-07, 2004-06 relatifs aux actifs, et CRC 2000-06 relatif aux passifs.

### 2.2 Méthode de présentation

Il n'y a pas de changement de présentation du bilan et du compte de résultat de l'année 2013 par rapport à celle de l'année 2012.

### 2.3 Méthode d'intégration des comptes

Les comptes de l'association Aide et Action France résultent de l'intégration des opérations réalisées en France ainsi que des opérations liées aux projets menés à l'étranger.

#### 2.3.1 Périmètre d'intégration

Les projets intégrés sont tous les projets gérés en direct par Aide et Action France. Ils sont localisés dans les **régions** suivantes :

**Afrique** (Sénégal, Togo, Guinée, Tanzanie, Madagascar, Comores, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali, Maroc, Burundi)

**Caraïbes** (Haïti, République Dominicaine)

**Asie du Sud Est** (Vietnam, Laos, Cambodge et Chine)

Les projets non intégrés concernent les pays suivants :

- Inde, Sri Lanka et Népal, dont les actions sont portées par l'association de droit indien, Aide et Action India
- Suisse, dont les actions de sensibilisation sont portées par AEA Suisse.

### 2.3.2 Comptes de liaison

Les opérations réalisées entre les **programmes intégrés** et le siège d'AEA France (transactions financières, achats pour compte, transferts de produits, de charges et d'immobilisations) transitent par des comptes de liaison fonctionnant de façon réciproque. Ces comptes sont éliminés en phase d'intégration.

Les transferts de fonds réalisés vers les **programmes non intégrés** (Inde et programmes gérés en partenariat) sont constatés en charges. Une régularisation est effectuée au 31 décembre en fonction des dépenses réellement effectuées dans ces programmes. Des fonds disponibles non encore utilisés donnent lieu à une régularisation dans le compte « financements constatés d'avance » à l'actif. Une insuffisance de fonds transférés donne lieu à une régularisation dans le compte « financements à effectuer » au passif.

### 2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises

Les soldes des bilans des programmes sont convertis en Euros aux taux suivants :

Les immobilisations et amortissements :	taux historique
Comptes de liaison permanents (RAN) :	taux historique
Comptes de liaison du bas de bilan:	taux de clôture
Comptes de liaison de résultat :	taux résultant de la conversion du compte de résultat
Les autres postes du bilan :	taux de clôture

Les comptes de résultat des programmes intégrés sont convertis en Euros aux taux suivants :

Dotations aux amortissements et VNC des immobilisations cédées :	taux historique
Produits et charges transférés par le siège :	taux de clôture
Variation des fonds dédiés :	taux de clôture
Autres postes :	taux moyen pondéré des transferts de fonds

L'utilisation de différents taux de conversion génère dans le bilan intégré en Euros des écarts de conversion (différence entre les actifs et les passifs des bilans convertis) pour chacun des programmes intégrés. Ces écarts figurent au bas du bilan de l'association sur les postes « Écart de conversion actif » et « Écart de conversion passif ». Une provision à hauteur de 100% de l'écart de conversion actif est constatée à la clôture, dont la contrepartie figure au bilan dans le poste « provision pour risque de change ».



## **2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif**

### **2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1 et 2)**

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels standards	3 à 5 ans
Sites internet	5 ans
Logiciels développés par Aide et Action International	10 ans

### **2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1 et 2)**

Le CRC 04-06 relatif à l'approche par composants n'a pas été appliqué à l'actif immobilier, s'agissant d'un immeuble non complexe détenu en copropriété.

Les autres immobilisations ne sont pas décomposables en éléments homogènes et sont amorties selon leur durée probable d'utilisation.

Conformément au CRC 2002-10, les durées d'amortissement correspondent à la durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire selon leurs durées comme suit :

Constructions	50 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 4 ans
Matériels de transport	2 à 4 ans
Mobiliers	3 à 6 ans
Matériels de bureau	3 à 6 ans
Matériels informatiques	3 à 4 ans

### **2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1)**

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

### **2.4.4 Stocks**

Les stocks figurant au bilan représentent les stocks d'approvisionnements et de fournitures nécessaires au fonctionnement des programmes et du siège. Ils sont valorisés selon la méthode du "Prix Moyen Pondéré".

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées quand les articles concernés présentent des taux de rotation anormaux.

### **2.4.5 Autres créances (annexe 3)**

Les autres créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances faisant l'objet de contentieux ou d'une procédure collective sont provisionnées à 100% de leur montant.

### **2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4-1)**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

### **2.4.7 Disponibilités (annexe 4-2)**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale. Les comptes en devises étrangères sont convertis au taux de clôture. Les éventuels gains ou pertes de change résultant de la conversion sont constatés en résultat financier.

## **2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif**

### **2.5.1 Fonds associatifs**

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, peut faire l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration peut également décider de l'utilisation des fonds associatifs pour faire face à des situations d'urgence.

La dotation à ces réserves ou la constatation de leur utilisation se réalise lors de l'affectation du résultat annuel sur approbation de l'Assemblée Générale.

### **2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7)**

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques estimés ou connus à la date d'arrêtés des comptes.

La provision pour les départs en retraite reste globalement stable vs. 2012 à hauteur de 48 K€ (-1 K€).

Les hypothèses 2013 de calcul de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3.25%

Taux de progression salariale : 3.12% pour les salariés d'AEA France / 3,5% pour les salariés de la Direction Internationale

Tableau de mortalité : 2000-2002

Modalité de départ en fin de carrière : départ volontaire

### **2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6)**

La provision pour risques de change est composée de 100% de l'écart de conversion actif dû à la conversion en euros des comptes intégrés.

### **2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8)**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Ainsi, les dons affectés identifiés chez Aide et Action sont :

- les financements institutionnels
- les fonds d'aide d'urgence
- certains dons privés

Les fonds d'aide d'urgence qui font l'objet d'un appel de fonds spécifique, et les financements institutionnels constituent des dons affectés et donnent lieu, le cas échéant à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice. Certains fonds privés dont la convention spécifie expressément l'utilisation des fonds pour un projet précis, sont considérés comme des dons affectés et peuvent également faire l'objet de constatation de fonds dédiés.

Les recettes issues du parrainage n'étant pas des dons affectés, elles ne donnent pas lieu à la constatation de fonds dédiés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

## **2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat**

### **2.6.1 Recettes de parrainages et dons**

Étant donné qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, les recettes de parrainages et les dons sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

**Parrainages** : Sont enregistrés sur l'exercice, les règlements des parrainages datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

**Dons** : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons reçus par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

### **2.6.2 Financements institutionnels**

Les financements institutionnels sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- Soit inscription d'une provision pour risque de reversement de subvention
- Soit inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

### **2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs**

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

## 2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association au niveau du siège, correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli et de traitement du courrier.

En France, si le nombre d'acteurs bénévoles intervenant à travers les 34 équipes locales de l'association est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'Association et donc de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction des besoins locaux de nos structures et de notre entité. Ces contributions ne présentent pas de caractère significatif.

Si le bénévolat existe dans les autres pays d'intervention d'Aide et Action France, l'association ne dispose pas à ce jour de données permettant d'estimer les heures bénévoles effectuées.

## 2.6.5 Charges et produits exceptionnels

Dans la rubrique « produits exceptionnels » figurent les cessions d'immobilisations, et les reprises sur provisions exceptionnelles. Dans la rubrique « charges exceptionnelles » figurent les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées, les annulations de créances irrécouvrables sur des projets, et d'autres charges exceptionnelles.

## 2.6.6 Gains et pertes de change

Les principaux gains et pertes de change constatés par Aide et Action France sont liés aux mouvements de trésorerie et aux fonds dédiés.

## 3. Engagements hors bilan

Sont renseignés en hors bilan les legs et libéralités acceptés au 31 décembre 2013, non encore libérés.

Réf	Nature du leg	Montant estimé
1	Universel	25 000
2	Universel	6 250
3	Universel	7 000
4	Particulier	5 000
		<b>43 250</b>

## 4. Droit individuel à la formation

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

L'ensemble des droits à la Formation Individuelle reste ouvert au 31 décembre 2013. Le volume d'heures de formation cumulé et correspondant aux droits acquis ouverts et non consommés est de 3 398 heures à fin 2013.

Ce volume horaire se répartit en 2 133 heures pour les cadres et 1 265 heures pour les non cadres.

## 5. Effectifs au 31 décembre 2013

Les effectifs consolidés regroupent l'intégralité des salariés travaillant pour le Réseau « AIDE ET ACTION » dans le monde, y compris les activités qui ne sont pas directement financées par Aide et Action France.

EFFECTIFS	2013			2012		
	Cadres	Employés	TOTAL	Cadres	Employés	TOTAL
<b>France</b>	<b>26</b>	<b>16</b>	<b>42</b>	<b>29</b>	<b>18</b>	<b>47</b>
Salariés France	21	15	36	22	17	39
Direction Internationale	5	1	6	7	1	8
<b>Régions</b>	<b>70</b>	<b>175</b>	<b>245</b>	<b>68</b>	<b>241</b>	<b>309</b>
Afrique	61	123	184	60	187	247
Asie du Sud Est	6	35	41	6	37	43
Amérique Latine et Caraïbes	3	17	20	2	17	19
<b>TOTAL AEA France</b>	<b>96</b>	<b>191</b>	<b>287</b>	<b>97</b>	<b>259</b>	<b>356</b>
	33%	67%		27%	73%	
<i>Pour information:</i>						
<b>Réseau International</b>	<b>34</b>	<b>294</b>	<b>328</b>	<b>35</b>	<b>405</b>	<b>440</b>
Inde - Projets financés localement		229	229		340	340
Inde	17	62	79	19	62	81
Direction Internationale	11		11	10		10
Suisse	5		5	5		5
Hong Kong	1	3	4	1	3	4
<b>TOTAL AEA</b>	<b>130</b>	<b>485</b>	<b>615</b>	<b>132</b>	<b>664</b>	<b>796</b>
	21%	79%		17%	83%	
<b>Bénévoles France</b>			<b>273</b>			<b>298</b>
Siège			8			9
Réseau			265			289

## **6. Etat des 3, 5 et 10 rémunérations les plus élevées**

Le montant global des rémunérations brutes des trois dirigeants les plus rémunérés s'est élevé à 221 135 € pour l'exercice 2013 (259 809 € en 2012).

Ces rémunérations prennent en compte les rémunérations des employés de la direction internationale sous contrat AEA France qui sont refacturées à 100% à AEA International.

Le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les plus rémunérées s'est élevé à 345 051 € pour l'exercice 2013 (394 947 € en 2012).

Le montant global des rémunérations brutes versées aux dix personnes les plus rémunérées s'est élevé à 624 793 € pour l'exercice 2013 (713 010 € en 2012).

La diminution des rémunérations s'explique par le non-versement de primes de performance décidé dans un souci de maintenir un équilibre du budget.

Il est à noter que les membres du conseil d'administration de l'association sont bénévoles.

## **7. Situation fiscale du secteur lucratif**

Les activités prépondérantes menées par Aide et Action France ne sont pas soumises aux impôts commerciaux. Les activités lucratives de l'association font l'objet d'une sectorisation fiscale et présentent un déficit pour l'année 2013 de 55 753 €.

Les recettes s'élèvent à 124 874 €, et sont composées de la vente de produits commerciaux (2 525 €), du montant des abonnements au magazine (120 261 €), de la vente de produits accessoires (715 €) et de cotisations (1 373 €).

Les dépenses liées à l'activité lucrative s'élèvent pour l'année 2013 à 180 627 €, et incluent les coûts de production internes et externes des magazines ainsi que le coût des produits commerciaux vendus.

## 8. Annexes

### Annexe 1 : Actif immobilisé

ACTIFS IMMOBILISES BRUTS	Solde d'ouverture au 01/01/2013 Valeur Brute	Acquisitions	Mises au rebut	Cessions	Solde de clôture au 31/12/2013 Valeur Brute
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 197 728</b>	<b>51 078</b>	<b>5 678</b>	<b>0</b>	<b>1 243 128</b>
<b>Logiciels informatiques</b>	<b>1 194 718</b>	<b>35 246</b>	<b>5 678</b>	<b>0</b>	<b>1 224 286</b>
France	1 112 806	31 940			1 144 746
Afrique	78 279	3 307	2 045		79 540
Amérique Latine et Caraïbes	3 633		3 633		0
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	<b>3 010</b>	<b>15 832</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 842</b>
France	3 010	15 832			18 842
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 166 439</b>	<b>264 346</b>	<b>421 923</b>	<b>81 947</b>	<b>5 926 915</b>
<b>Terrains</b>	<b>609 796</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>609 796</b>
France	609 796				609 796
<b>Construction</b>	<b>1 405 633</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 405 633</b>
France	1 405 633				1 405 633
<b>Construction sur sol d'autrui</b>	<b>140 930</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>140 930</b>
Afrique	140 930				140 930
<b>Installations et agencements</b>	<b>533 742</b>	<b>11 463</b>	<b>7 040</b>	<b>7 701</b>	<b>530 463</b>
France	376 393	1 449			377 843
Afrique	124 858	10 013		7 701	127 170
Amérique Latine et Caraïbes	32 490		7 040		25 450
<b>Matériel et outillage</b>	<b>12 729</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 729</b>
Afrique	12 729				12 729
<b>Matériel de transport</b>	<b>1 856 387</b>	<b>182 466</b>	<b>277 204</b>	<b>65 172</b>	<b>1 696 478</b>
Afrique	1 446 796	47 353	240 723	65 172	1 188 254
Asie du Sud Est	45 950	2 088	2 088		45 950
Amérique Latine et Caraïbes	363 641	133 025	34 393		462 273
<b>Matériel informatique</b>	<b>856 242</b>	<b>36 347</b>	<b>82 115</b>	<b>6 183</b>	<b>804 292</b>
France	311 537	1 847			313 385
Afrique	474 129	28 219	71 225	6 183	424 940
Asie du Sud Est	40 381	5 088	5 381		40 088
Amérique Latine et Caraïbes	30 195	1 192	5 508		25 879
<b>Equipement de bureau</b>	<b>746 598</b>	<b>33 907</b>	<b>53 279</b>	<b>2 890</b>	<b>724 335</b>
France	129 731				129 731
Afrique	560 742	32 470	52 025	2 890	538 297
Asie du Sud Est	9 098	647			9 745
Amérique Latine et Caraïbes	47 026	790	1 254		46 562
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>4 382</b>	<b>163</b>	<b>2 285</b>	<b>0</b>	<b>2 260</b>
Afrique	4 382	163	2 285		2 260
<b>Immobilisations financières</b>	<b>222 127</b>	<b>47 432</b>	<b>35 961</b>	<b>98</b>	<b>233 500</b>
<b>Prêts au personnel</b>	<b>26 952</b>	<b>36 040</b>	<b>30 434</b>	<b>0</b>	<b>32 559</b>
Amérique Latine et Caraïbes	26 952	36 040	30 434		32 559
<b>Dépôts et cautionnements</b>	<b>69 116</b>	<b>4 527</b>	<b>5 527</b>	<b>98</b>	<b>68 018</b>
France	6 389				6 389
Afrique	56 131	609	4 982	98	51 660
Asie du Sud Est	1 329	3 918	75		5 171
Amérique Latine et Caraïbes	5 268		470		4 797
<b>Autres prêts</b>	<b>126 058</b>	<b>6 865</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>132 923</b>
France	126 058	6 865			132 923
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 586 294</b>	<b>362 857</b>	<b>463 562</b>	<b>82 046</b>	<b>7 403 543</b>

Les acquisitions sont en baisse de -20% par rapport en 2012 ce qui reflète un contrôle budgétaire renforcé sur tous les postes.

La mise au rebut concerne des biens pour la grande majorité totalement amortis et qui ne sont plus en état de fonctionnement.



## Annexe 2 : Amortissements des immobilisations

AMORTISSEMENTS	Solde d'ouverture au 01/01/2013	Dotations	Reprises	Provisions	Solde de clôture au 31/12/2013
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>453 024</b>	<b>78 912</b>	<b>5 678</b>	<b>3 263</b>	<b>529 520</b>
Logiciels informatiques	453 024	78 912	5 678	3 263	529 520
France	373 239	76 741			449 980
Afrique	76 152	2 170	2 045	3 263	79 540
Amérique Latine et Caraïbes	3 633		3 633		0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 143 737</b>	<b>317 686</b>	<b>505 305</b>	<b>165 724</b>	<b>4 121 842</b>
<b>Construction</b>	<b>433 497</b>	<b>28 094</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>461 591</b>
France	433 497	28 094			461 591
<b>Construction sur sol d'autrui</b>	<b>129 511</b>	<b>3 718</b>	<b>0</b>	<b>7 701</b>	<b>140 930</b>
Afrique	129 511	3 718		7 701	140 930
<b>Installations et agencements</b>	<b>422 405</b>	<b>27 031</b>	<b>14 742</b>	<b>12 954</b>	<b>447 649</b>
France	274 651	21 555			296 207
Afrique	117 686	4 231	7 701	12 954	127 170
Amérique Latine et Caraïbes	30 068	1 244	7 040		24 273
<b>Matériel et outillage</b>	<b>12 729</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 729</b>
Afrique	12 729				12 729
<b>Matériel de transport</b>	<b>1 677 466</b>	<b>165 988</b>	<b>340 289</b>	<b>42 683</b>	<b>1 545 847</b>
Afrique	1 348 598	102 869	305 895	42 683	1 188 254
Asie du Sud Est	30 582	4 574			35 156
Amérique Latine et Caraïbes	298 286	58 544	34 393		322 437
<b>Matériel informatique</b>	<b>797 465</b>	<b>47 137</b>	<b>92 246</b>	<b>38 537</b>	<b>790 893</b>
France	308 954	2 379			311 333
Afrique	431 730	36 030	81 356	38 537	424 940
Asie du Sud Est	31 006	5 814	5 381		31 439
Amérique Latine et Caraïbes	25 775	2 914	5 508		23 181
<b>Equipement de bureau</b>	<b>666 282</b>	<b>45 691</b>	<b>55 744</b>	<b>63 713</b>	<b>719 942</b>
France	128 141	972			129 113
Afrique	487 061	42 438	54 915	63 713	538 297
Asie du Sud Est	7 088	900			7 988
Amérique Latine et Caraïbes	43 992	1 381	828		44 545
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>4 382</b>	<b>27</b>	<b>2 285</b>	<b>136</b>	<b>2 260</b>
Afrique	4 382	27	2 285	136	2 260
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 798</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 798</b>
Dépôts et cautionnements	2 798	0	0	0	2 798
Afrique	2 798				2 798
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 599 559</b>	<b>396 598</b>	<b>510 983</b>	<b>168 987</b>	<b>4 654 160</b>

Les provisions de 168 987 € correspondent à la dépréciation des actifs qui seront apportés au 1<sup>er</sup> janvier 2014 à l'organisation Aide et Action International Afrique.

## Annexe 3 : Détail des autres créances

CREANCES	- 1 an	de 1 à 3 ans	+ 3 ans	Valeur 31 décembre 2013	Valeur 31 décembre 2012	Variation	%
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>53 568</b>	<b>33 643</b>	<b>0</b>	<b>87 212</b>	<b>87 386</b>	<b>-175</b>	<b>0%</b>
<b>Fournisseurs débiteurs</b>	<b>53 568</b>	<b>33 643</b>	<b>0</b>	<b>87 212</b>	<b>87 386</b>	<b>-175</b>	<b>0%</b>
France				0	660	-660	-100%
Afrique	48 946	33 643		82 589	80 419	2 170	3%
Amérique Latine et Caraïbes	4 623			4 623	6 308	-1 685	-27%
<b>Financements institutionnels</b>	<b>2 727 548</b>	<b>1 155 909</b>	<b>1 093 413</b>	<b>4 976 871</b>	<b>5 746 295</b>	<b>-769 424</b>	<b>-13%</b>
<b>Financeurs débiteurs</b>	<b>2 727 548</b>	<b>1 155 909</b>	<b>1 093 413</b>	<b>4 976 871</b>	<b>5 746 295</b>	<b>-769 424</b>	<b>-13%</b>
France	1 213 502	958 495		2 171 997	1 091 950	1 080 046	99%
Afrique	1 492 027	188 568	1 093 413	2 774 009	4 525 298	-1 751 289	-39%
Asie du Sud Est	15 979			15 979	8 418	7 561	90%
Amérique Latine et Caraïbes	6 041	8 846		14 887	120 629	-105 742	-88%
<b>Avances aux partenaires</b>	<b>90 672</b>	<b>113 045</b>	<b>19 920</b>	<b>223 637</b>	<b>607 784</b>	<b>-384 148</b>	<b>-63%</b>
<b>Avances aux partenaires</b>	<b>90 672</b>	<b>113 045</b>	<b>19 920</b>	<b>223 637</b>	<b>607 784</b>	<b>-384 148</b>	<b>-63%</b>
Afrique	88 468	113 045	19 920	221 433	562 826	-341 393	-61%
Asie du Sud Est	2 204			2 204	44 854	-42 650	-95%
Amérique Latine et Caraïbes				0	104	-104	-100%
<b>Autres créances</b>	<b>1 467 677</b>	<b>70 670</b>	<b>16 602</b>	<b>1 554 950</b>	<b>1 060 577</b>	<b>494 373</b>	<b>47%</b>
<b>Créances fiscales et sociales</b>	<b>46 679</b>	<b>9 782</b>	<b>8 371</b>	<b>64 832</b>	<b>88 476</b>	<b>-23 644</b>	<b>-27%</b>
France	0			0	118	-118	-100%
Afrique	45 892	9 782	8 371	64 044	88 358	-24 314	-28%
Asie du Sud Est	787			787	787		
<b>Autres créances</b>	<b>1 420 998</b>	<b>60 889</b>	<b>8 231</b>	<b>1 490 118</b>	<b>972 101</b>	<b>518 017</b>	<b>53%</b>
France	211 250			211 250	76 998	134 252	174%
Afrique	936 939	60 889	8 231	1 006 059	698 320	307 738	44%
Asie du Sud Est	235 002			235 002	159 431	75 571	47%
Amérique Latine et Caraïbes	37 807			37 807	37 351	456	1%
<b>CREANCES</b>	<b>4 339 466</b>	<b>1 373 268</b>	<b>1 129 936</b>	<b>6 842 670</b>	<b>7 502 043</b>	<b>-659 373</b>	<b>-9%</b>

Les montants affichés sur cette annexe sont nets des provisions pour créances douteuses dont le montant s'élève à 139 113€.

## Annexe 4-1 : Détail des valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	31-déc-13	31-déc-12
PARTS SCPI PIERRE ECUREUIL	12 358	12 358
KLEBER EURIBOR	0	228 040
BARCLAYS ABSOLU C.TER.FCP	2 034 986	2 034 986
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>2 047 344</b>	<b>2 275 384</b>

Il est à noter qu'une provision sur les fonds Barclays est enregistrée au bilan à hauteur de 233 732 Euros. Cette provision était de 302 873 Euros à fin 2012.

## Annexe 4-2 : Détail disponibilités

DISPONIBILITES	31-déc-13	31-déc-12	variation	%
<b>Comptes bancaires</b>	<b>3 411 860</b>	<b>3 929 183</b>	<b>-517 323</b>	<b>-13%</b>
France	1 403 666	1 106 437	297 229	27%
Afrique	1 726 250	2 543 419	-817 169	-32%
Asie du Sud Est	151 165	129 753	21 412	17%
Amérique Latine et Caraïbes	130 779	149 574	-18 795	-13%
<b>Caisses</b>	<b>18 549</b>	<b>20 089</b>	<b>-1 540</b>	<b>-8%</b>
France	9 028	5 913	3 114	53%
Afrique	5 529	10 014	-4 485	-45%
Asie du Sud Est	2 362	3 664	-1 302	-36%
Amérique Latine et Caraïbes	1 630	498	1 132	227%
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>3 430 410</b>	<b>3 949 273</b>	<b>-518 863</b>	<b>-13%</b>

## Annexe 5 : Compte de régularisation – actif

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	31-déc-13	31-déc-12	variation	%
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 203 997</b>	<b>1 000 216</b>	<b>203 781</b>	<b>20%</b>
France	46 042	26 145	19 897	76%
Afrique	1 148 449	934 529	213 920	23%
Asie du Sud Est	9 506	15 463	-5 957	-39%
Amérique Latine et Caraïbes	0	24 079	-24 079	-100%
<b>Produits à recevoir</b>	<b>3 634</b>	<b>17 658</b>	<b>-14 024</b>	<b>-79%</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>1 207 631</b>	<b>1 017 874</b>	<b>189 757</b>	<b>19%</b>

## Annexe 6 : Écarts de conversion actif et passif

<b>Ecarts de conversion Actif</b>	<b>31-déc-13</b>	<b>31-déc-12</b>	<b>Impact sur le résultat</b>
<b>Région Afrique</b>	<b>702 062</b>	<b>649 062</b>	<b>53 285</b>
Togo	71 838	71 838	0
Niger	53 003	53 003	0
Sénégal	32 225	32 225	0
Guinée	159 992	148 876	11 116
Madagascar	281 900	251 248	30 653
Tanzanie	93 903	82 387	11 516
Maroc	9 200	9 485	-285
<b>Région Asie du Sud Est</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>-16</b>
Cambodge		16	-16
<b>Région Amérique Latine et Caraïbes</b>	<b>0</b>	<b>9 716</b>	<b>-9 716</b>
Republique Dominicaine		9 716	-9 716
<b>Ecarts de conversion Actif</b>	<b>702 062</b>	<b>658 794</b>	<b>43 553</b>

<b>Ecarts de conversion Passif</b>	<b>31-déc-13</b>	<b>31-déc-12</b>	<b>Impact sur le résultat</b>
<b>Région Afrique</b>	<b>26 983</b>	<b>24 649</b>	
<b>Région Asie du Sud Est</b>	<b>36 616</b>	<b>27 486</b>	
<b>Région Amérique Latine et Caraïbes</b>	<b>16 318</b>	<b>47 738</b>	
<b>Ecarts de conversion Actif</b>	<b>79 917</b>	<b>99 872</b>	

## Annexe 7 : Provisions

PROVISIONS	Solde d'ouverture au 01 janvier 2013	Dotations	Reprises	Solde de clôture au 31 décembre 2013
<b>Provisions pour litiges</b>	<b>50 735</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>	<b>110 735</b>
France	5 000	60 000		65 000
Afrique	45 735			45 735
<b>Provision pour risque de change</b>	<b>658 794</b>	<b>43 284</b>	<b>16</b>	<b>702 062</b>
France	658 794	43 284	16	702 062
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>49 929</b>	<b>123 506</b>	<b>45 330</b>	<b>128 106</b>
France	45 330	123 506	45 330	123 506
Afrique	4 600			4 600
<b>Autres provisions</b>	<b>64 265</b>	<b>34 117</b>	<b>1 629</b>	<b>96 754</b>
France	49 153		1 338	47 815
Afrique	15 112	34 117	290	48 939
<b>Provision pour l'actif circulant</b>	<b>38 570</b>	<b>141 078</b>	<b>5 436</b>	<b>174 212</b>
<b>Provisions sur stocks et en cours</b>	<b>29 859</b>	<b>10 676</b>	<b>5 436</b>	<b>35 098</b>
France	20 811	5 439	4 211	22 040
Afrique	9 048	5 237	1 225	13 059
<b>Provisions pour autres créances</b>	<b>8 712</b>	<b>130 402</b>	<b>0</b>	<b>139 113</b>
Afrique	8 712	130 402		139 113
<b>Provisions sur titres</b>	<b>302 878</b>	<b>0</b>	<b>69 146</b>	<b>233 732</b>
France	302 878		69 146	233 732
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 165 172</b>	<b>401 985</b>	<b>121 556</b>	<b>1 445 600</b>

## Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés

FINANCEMENT	PROJET	Fonds restant à engager au 31 décembre 2012	Utilisation au cours de l'année Taux moyen pondéré 789	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées Taux moyen pondéré 689	Effet change	Fonds restant à engager au 31 décembre 2013
<b>Afrique</b>						
<b>Bénin</b>						
AfD	ADDF II	2 578	-2 029	-4 608		1
Stravos Niarchois	ADDF II	10 407	10 407	0		0
Fondation MFI	Education au service du leadership féminin dans la commune de Lokossa	1 698	1 698	39 896		39 896
<b>Togo</b>						
AfD	ADDF II	12 125	11 828	4 483		4 780
Stravos Niarchois	ADDF II	6 632	6 632	0		0
Lyreo	Centre Communautaire de Développement de la Petite Enfance dans la Kara (CCDFP)	125 757	125 757	64 846		64 846
UNICEF	Ecole amie des enfants	42 637	42 637	69 061		69 061
Lyreo	Education pour tous au Togo	16 599	16 599	178 192		178 192
Fonds Institutionnels	Education pour tous au Togo	50 109	50 109	0		0
Banque Mondiale	Fourniture de repas aux d'écoliers des zones vulnérables de la région de Kara	29 774	29 774	0		0
<b>Niger</b>						
AfD	ADDF II	14 552	3 123	489		11 918
Stravos Niarchois	ADDF II	16 928	16 928	0		0
Tombo Dogo	Appui à l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants de Tombo Dogo	9 147	9 147	0		0
Divers bailleurs privés	Appui à la Gouvernance Educative dans les départements de Doudji et Filingué	185 621	185 621	43 951		43 951
UNICEF	Appui à la Scolarisation des Filles au cycle de base primaire et secondaire	72 991	72 991	105 505		105 505
MCC	Educational reinforcement communautaire	105 269	3 641	13 459		115 087
US AID	Educational reinforcement communautaire	260 533	249 864	205 127		215 796
FAD	JPS	3 602	1 420	0		2 182
Orange	Tablettes numériques	0	0	11 922		11 922
Association LIL	Consolidation des acquis de scolarisation des filles et d'éducation des femmes dans la région de Zinder	1 236	1 166	1 235		1 306
<b>Burkina Faso</b>						
AfD	ADDF II	1 037	1 850	1 469		656
Stravos Niarchois	ADDF II	7 482	7 482	0		0
Océaire	Mieux Financer l'Alphabétisation-Moralisage	0	0	16 422		16 422
Divers bailleurs privés	PACTY: Amélioration des conditions d'apprentissage et de travail des élèves et des enseignants	82 596	82 596	558		558
FODEB	PACTE: Amélioration des conditions d'apprentissage et de travail des élèves et des enseignants	1 198	1 198	382 177		382 177
<b>Sénégal</b>						
AfD	ADDF II	129 119	129 119	37 865		37 865
Stravos Niarchois	ADDF II	24 273	24 273	0		0
CNRE	Programme d'Education Non Formel Multi acteurs: PMA/ENF/KCO	1 222	2	0		1 219
OIECD	Se former à la vie - Formation et insertion socioprofessionnelle	64 566	63 644	65 000		65 923
UNICEF	Ecole amie des enfants	0	0	69 148		69 148
IDEN	IDEN	0	0	45 006		45 006
Fonds Social Mixte	Se former à la vie - composante militaire	500 105	500 105	81 554		81 554
IFFIE	Se former à la vie - Lutte contre les pires formes de travail des enfants	0	0	340 979		340 979
<b>Mali</b>						
AfD	ADDF II	6 264	6 264	-13 263		-13 263
Stravos Niarchois	ADDF II	5 397	5 397	0		0
Union Européenne	Renforcement de l'initiative du corridor de lutte contre les IST, VIH et le Sida	87 787	87 787	108 533		108 533
OIECD	Défi, Droit, éducation formation, Insertion des filles	28 345	28 345	18 751		18 751
Medicor	POUPE	0	0	35 336		35 336
US AID	Alternatives éducatives en milieu nomade	44 206	44 206	0		0
PARRDES	Projet d'appui au renforcement à la Décentralisation Dénouement de l'Education et la Santé	520 969	520 969	0		0
<b>Guinée</b>						
AfD	ADDF II	37 580	38 455	2 475	72%	2 330
Stravos Niarchois	ADDF II	17 769	17 769	0		0
UNICEF	Apprendre le langage frontalières	2 046	2 109	0	63	0
Orange	Ecole amie des filles	30 693	30 693	93 245	-643	92 603
AfD	PROIEG	206 034	212 377	233 321	-8 858	218 120
<b>Maroc</b>						
Managem	Diagnostic Managem	1 460	0	0	-11	1 448
AZDA FOTSS AMIS MARROUKHA	Projet diagnostic Marmoucha Région Fès Boujdane	870	466	0	2	407
Divers bailleurs privés	Education et développement dans la vallée d'Imil	57 491	57 968	7 000	339	6 863
<b>Madagascar</b>						
UNICEF	Amélioration de l'éducation des filles	125 364	126 100	0	736	0
Ministère Education Nationale	Appui au MENES pour la construction d'infrastructures équipées	1 046 032	8	0	-20 104	1 025 920
UNICEF	Construction d'infrastructures équipées à Madagascar FTI	6 621	5 408	0	8	1 221
AfD	Contribution à l'amélioration des pratiques pédagogiques des maîtres à Madagascar et aux Comores	29 191	29 363	0	171	0
FCI - Ambassade du Canada	Appui communautaire sur l'infrastructure à Androy	65	65	0	0	0
BIT	Lutte contre les Pires formes de travail des enfants	18 318	18 426	0	108	0
UBS	Projet préscolaire pour Tous à Madagascar	77 899	78 357	4 859	336	4 738
Ministère Education Nationale	Promotion de la gouvernance du système éducatif	751	5	864	-36	1 574
QARM Sa, Région Anony	Appui à la construction des bâtiments scolaires	700	0	0	-13	686
<b>Tanzanie</b>						
Ambassade de France	Construction et mise en place d'un point d'accès public à Internet (centre ADEN)	820	0	0	-35	785
<b>Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest</b>						
AfD	ADDF II	162 770	162 770	57 032		57 032
Stravos Niarchois	ADDF II	74 748	74 748	-2		-2
UEMOA	Projet de développement de l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest (DEFF)	30 490	18 322	0		12 168
<b>Asie du Sud Est</b>						
<b>Cambodge</b>						
Hoi Ming	Accès à l'éducation pour les communautés pauvres de Kandol et Pimom Pim	-512	-511	2 179	-93	2 085
Union Européenne	Développement de stratégies éducatives ciblées pour les plus démunis	80 818	80 805	24 333	-2	24 344
<b>Laos</b>						
UBS	Petite enfance au Laos	83 443	84 067	117 616	-5 692	111 300
<b>Chine</b>						
Divers bailleurs privés	Maternelle et Petite Enfance en milieu rural dans la province de Guangxi	8 412	8 568	8 444	-97	8 190
Bin F	Projet: "Photo des familles migrantes"	538	1 336	3 115	705	3 021
Financement institutionnel	Chengliu lin jiang D'arier Social Organization Development Foundation	1 312	548	872	-790	846
<b>Amérique Latine et Caraïbes</b>						
<b>République Dominicaine</b>						
Alston	Projet Accès à l'eau potable	4 191	752	0	-368	3 071
Union Européenne	Sensibilisation pour la participation citoyenne dans la gestion publique au niveau local	127 350	124 545	0	-2 805	0
Orange	Projet: "Ten Futur"	0	0	4 440	-365	4 074
Bailleur privé	Projet CICATELI - VIH	0	0	302	-25	277
<b>Haiti</b>						
Ademe	Formation professionnelle	56 865	55 254	0	-1 611	0
Association Uge Haiti	Formation professionnelle	50 568	43 932	0	-1 672	4 965
<b>Asie du Sud</b>						
<b>Inde</b>						
Divers bailleurs privés	lead	2 300	2 300	24 523	0	24 523
<b>Europe</b>						
<b>France</b>						
Mail	Partenariat pour l'insertion et l'accompagnement des jeunes	0	0	8 157		8 157
<b>URGENCE</b>						
<b>Madagascar</b>						
Grand public	Urgence - Inondations Madagascar 2013	0	0	12 962		12 962
<b>TOTAL</b>		<b>4 815 760</b>	<b>3 615 354</b>	<b>2 528 820</b>	<b>-40 023</b>	<b>3 689 010</b>

## Annexe 9 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31-déc-13	31-déc-12	Variation	%
France	521 412	392 629	128 783	33%
Afrique	1 663 507	1 717 105	-53 598	-3%
Asie du Sud Est	49 708	10 558	39 151	371%
Amérique Latine et Caraïbes	13 959	37 613	-23 654	-63%
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>2 248 585</b>	<b>2 157 905</b>	<b>90 681</b>	<b>4%</b>

## Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer

Autres dettes	31-déc-13	31-déc-12	Variation	%
<b>Transferts restant à effectuer sur les programmes</b>	<b>38 616</b>	<b>23 577</b>	<b>15 039</b>	<b>64%</b>
Afrique	9 484	11 550	-2 066	-18%
Asie du Sud Est	29 132	12 028	17 104	142%
<b>Divers créditeurs</b>	<b>1 113 672</b>	<b>750 953</b>	<b>362 719</b>	<b>48%</b>
France	233 050	315 310	-82 259	-26%
Afrique	860 838	412 167	448 671	109%
Asie du Sud Est	214	4 208	-3 994	-95%
Amérique Latine et Caraïbes	19 570	19 268	302	2%
<b>Autres dettes</b>	<b>1 152 288</b>	<b>774 530</b>	<b>377 758</b>	<b>49%</b>

## Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>31-déc-13</b>	<b>31-déc-12</b>	<b>Variation</b>	<b>%</b>
<b>Dettes sociales à payer</b>	<b>262 686</b>	<b>410 202</b>	<b>-147 515</b>	<b>-36%</b>
France	188 716	267 889	-79 174	-30%
Afrique	57 707	87 604	-29 897	-34%
Asie du Sud Est	16 263	51 566	-35 303	-68%
Amérique Latine et Caraïbes		3 142	-3 142	-100%
<b>Taxes assises sur les salaires</b>	<b>69 883</b>	<b>127 069</b>	<b>-57 186</b>	<b>-45%</b>
France	10 939	23 092	-12 153	-53%
Afrique	58 123	103 108	-44 986	-44%
Asie du Sud Est	821	868	-47	-5%
<b>Charges sur congés à payer</b>	<b>378 850</b>	<b>408 434</b>	<b>-29 584</b>	<b>-7%</b>
<b>Provision pour congés à payer</b>	<b>270 035</b>	<b>291 755</b>	<b>-21 720</b>	<b>-7%</b>
France	158 287	173 386	-15 100	-9%
Afrique	99 231	104 986	-5 755	-5%
Asie du Sud Est	12 517	13 382	-865	-6%
<b>Provision pour charges sur congés à payer</b>	<b>108 814</b>	<b>116 678</b>	<b>-7 864</b>	<b>-7%</b>
France	98 141	103 277	-5 136	-5%
Afrique	10 673	13 401	-2 728	-20%
<b>Autres</b>	<b>15 843</b>	<b>24 783</b>	<b>-8 940</b>	<b>-36%</b>
<b>Trésor Public, taxes sur les salaires</b>	<b>2 132</b>	<b>9 440</b>	<b>-7 307</b>	<b>-77%</b>
Amérique Latine et Caraïbes	2 132	9 440	-7 307	-77%
<b>Trésor Public, impôts sur les sociétés</b>	<b>481</b>	<b>7 515</b>	<b>-7 034</b>	<b>-94%</b>
Afrique		7 449	-7 449	-100%
Asie du Sud Est	481	66	415	628%
<b>Divers</b>	<b>13 230</b>	<b>7 829</b>	<b>5 401</b>	<b>69%</b>
France	6		6	
Afrique	13 224	7 829	5 395	69%
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>727 262</b>	<b>970 488</b>	<b>-243 226</b>	<b>-25%</b>

## Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif

<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>31-déc-13</b>	<b>31-déc-12</b>	<b>variation</b>	<b>%</b>
France	2 466 529	777 021	1 689 508	217%
Afrique	628 273	2 777 310	-2 149 037	-77%
Asie du Sud Est	21 242	10 776	10 466	97%
Amérique Latine et Caraïbes	10 656		10 656	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>3 126 700</b>	<b>3 565 108</b>	<b>-438 408</b>	<b>-12%</b>





## Annexe 13 : Produits et charges financières

RESULTAT FINANCIER	31-déc-13	31-déc-12	variation	%
<b>Produits financiers</b>	<b>249 486</b>	<b>297 707</b>	<b>-48 221</b>	<b>-16%</b>
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>9 375</b>	<b>14 323</b>	<b>-4 948</b>	<b>-35%</b>
France	7 922	11 476	-3 554	-31%
Afrique	507	1 601	-1 093	-68%
Asie du Sud Est	875	1 218	-343	-28%
Amérique Latine et Caraïbes	71	28	43	157%
<b>Reprises de provisions et reprises de change</b>	<b>69 162</b>	<b>95 612</b>	<b>-26 450</b>	<b>-28%</b>
France	69 162	95 612	-26 450	-28%
<b>Différences positives de change</b>	<b>170 950</b>	<b>187 773</b>	<b>-16 823</b>	<b>-9%</b>
France	142 043	134 644	7 399	5%
Afrique	5 685	17 859	-12 174	-68%
Asie du Sud Est	1 569	347	1 222	353%
Amérique Latine et Caraïbes	21 652	34 924	-13 271	-38%
<b>Charges financières</b>	<b>197 719</b>	<b>183 657</b>	<b>14 061</b>	<b>8%</b>
<b>Intérêts et charges assimilés</b>	<b>739</b>	<b>752</b>	<b>-13</b>	<b>-2%</b>
France	566	566	566	
Afrique	173	594	-421	-71%
Amérique Latine et Caraïbes	0	158	-158	-100%
<b>Dotations aux provisions et amortissements</b>	<b>48 008</b>	<b>45 569</b>	<b>2 439</b>	<b>5%</b>
France	43 284	45 569	-2 285	-5%
Afrique	4 724		4 724	
<b>Différences négatives de change</b>	<b>148 972</b>	<b>137 337</b>	<b>11 635</b>	<b>8%</b>
France	126 085	126 832	-747	-1%
Afrique	16 188	7 691	8 497	110%
Asie du Sud Est	1 535	672	863	128%
Amérique Latine et Caraïbes	5 164	2 141	3 022	141%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>51 768</b>	<b>114 050</b>	<b>-62 282</b>	<b>-55%</b>

## Annexe 14 : Produits et charges exceptionnelles

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31-déc-13	31-déc-12	variation	%
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>106 769</b>	<b>157 348</b>	<b>-50 579</b>	<b>-32%</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>30 286</b>	<b>69 793</b>	<b>-39 506</b>	<b>-57%</b>
France	1 686		1 686	
Afrique	7 099	31 116	-24 017	-77%
Asie du Sud Est		559	-559	-100%
Amérique Latine et Caraïbes	21 501	38 118	-16 617	-44%
<b>Produits sur cessions d'actifs</b>	<b>10 674</b>	<b>1 452</b>	<b>9 223</b>	<b>635%</b>
Afrique	7 646	1 320	6 326	479%
Asie du Sud Est	38	132	-94	-71%
Amérique Latine et Caraïbes	2 991		2 991	
<b>Reprises sur provisions</b>	<b>0</b>	<b>22 615</b>	<b>-22 615</b>	<b>-100%</b>
Amérique Latine et Caraïbes		22 615	-22 615	-100%
<b>Autres produits exceptionnels</b>	<b>65 808</b>	<b>63 488</b>	<b>2 320</b>	<b>4%</b>
France	26 473	33 640	-7 167	-21%
Afrique	39 335	26 992	12 344	46%
Amérique Latine et Caraïbes		2 857	-2 857	-100%
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>607 276</b>	<b>287 182</b>	<b>320 094</b>	<b>111%</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>	<b>289 236</b>	<b>286 865</b>	<b>2 371</b>	<b>1%</b>
France	144 688	81 178	63 510	78%
Afrique	139 378	187 878	-48 499	-26%
Asie du Sud Est	75	9	66	736%
Amérique Latine et Caraïbes	5 095	17 801	-12 705	-71%
<b>Charges sur cessions d'actifs</b>	<b>59</b>	<b>317</b>	<b>-259</b>	<b>-81%</b>
Afrique		317	-317	-100%
Amérique Latine et Caraïbes	59		59	
<b>Dotations aux provisions et amortissements</b>	<b>317 982</b>	<b>0</b>	<b>317 982</b>	
France	187 580		187 580	
Afrique	130 402		130 402	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-500 507</b>	<b>-129 834</b>	<b>-370 673</b>	<b>285%</b>

## Annexe 15 : Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS	EMPLOIS de 2013 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées en 2013 (3)	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES sur 2013 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013 (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		2 605 544
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>16 818 634</b>	<b>9 590 769</b>	<b>1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>13 224 726</b>	<b>13 224 726</b>
1.1. Réalisées en France	885 925	833 948	1.1. Dons et Legs collectés	13 224 726	13 224 726
- Actions réalisées directement			- dons manuels NON affectés	13 181 805	13 181 805
Formation au dvpt du réseau benevoles	142 882	142 882	- Parrainages	7 684 284	7 684 284
Projets en France	245 311	193 334	- Autres dons	5 202 596	5 202 596
Information et sensibilisation du public	497 731	497 731	- Collecté à l'étranger	294 925	294 925
- Versements à d'autres organisme agissant en France			- dons manuels affectés	12 962	12 962
			- Appel d'urgence - inondation Madagascar	12 962	12 962
1.2. Réalisées à l'étranger	15 932 709	8 756 821	- legs et autres libéralités NON affectés	29 958	29 958
- Actions réalisées directement	12 612 758	5 581 992	- legs et autres libéralités affectés	0	0
Afrique dont:	10 256 509	3 770 624	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
Direction Afrique	769 238	436 063			
Niger	1 019 259	247 369	2. AUTRES FONDS PRIVES	2 445 396	
Togo	1 208 727	366 705	- Partenariats d'entreprises - dons affectés	2 281 712	
Sénégal	1 277 109	465 849	- Partenariats d'entreprises - dons non affectés	163 684	
Guinée	1 307 774	375 776			
Bénin	374 833	242 823	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 843 803	
Burkina	664 140	189 205	- Ministère des Affaires Etrangères Français (AFD)	1 137 562	
Tanzanie	166 118	166 118	- Union Européenne	264 598	
Madagascar	948 223	590 031	- Autres bailleurs de fonds institutionnels	2 441 643	
Mal	2 111 482	377 196			
Maroc	311 149	214 952	4. AUTRES PRODUITS	413 689	
Comores	52 996	52 996	- Produits d'exploitation	124 162	
Burundi	45 460	45 460	- Coalisations	1 373	
	1 284 227	1 113 855	- Vente produits commerciaux	2 525	
Caraïbes dont:			- Vente produits accessoires	3	
Coordination Caraïbes	550 808	545 960	- Abonnements	120 261	
Haiti	471 633	429 310	- Produits exceptionnels	106 768	
République Dominicaine	261 786	138 585	- Produits financiers (NON fonds AGP)	180 324	
	1 072 023	697 514	- Autres produits	2 435	
Asie du Sud-Est dont:					
Coordination Asie du Sud Est	187 545	183 847			
Laos	208 423	69 849			
Cambodge	391 575	220 114			
Vietnam	137 954	125 359			
Chine	146 526	98 345			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	3 319 951	3 174 828			
Asie du Sud dont:	1 310 633	1 220 460			
Inde et coordination Asie du Sud	1 175 326	1 085 153			
Népal, Sri Lanka	135 307	135 307			
Europe:	293 758	293 758			
Suisse	293 758	293 758			
Actions réalisées par Aide et Action International	1 715 560	1 660 610			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 908 502	1 892 538			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 717 152	1 717 152			
2.2. Frais de recherche des autres fonds	191 350	175 385			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 047 584	1 541 125			
- dont frais d'information et de communication	396 590	363 502			
frais d'information et de communication	396 590	363 502			
- dont frais relevant des autres activités	0	0			
- dont frais de fonctionnement	1 506 307	1 073 167			
- frais de gestion	1 238 745	1 073 167			
- dotations aux amortissements	129 742	0			
- frais financiers	126 651	0			
- impôts et taxes	11 169	0			
- dont charges exceptionnelles	144 688	104 457			
Montant des ressources collectées et utilisées sur l'exercice		13 024 432			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	20 774 721		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	19 927 614	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	593 792		II - REPRISES DES PROVISIONS	121 053	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	2 528 827	12 962	III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURES	3 615 554	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		T4
V - TOTAL GENERAL	23 897 341		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	233 119	
V - part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		283 641	VI - TOTAL GENERAL	23 897 341	13 224 726
VI - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		478 798			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 842 238	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 842 238
			Soles des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		2 988 032

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

## 9. Notes sur le Compte Emploi des Ressources 2013 (CER)

### 9.1 Préambule

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le compte d'emploi annuel des ressources (CER) fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels, accompagné des informations relatives à son élaboration (Ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, article 8). Celui-ci n'avait pas évolué depuis.

Dans son rapport<sup>1</sup>, en date d'octobre 2007, la Cour des Comptes note la divergence des comptes emplois-ressources suivant les associations et introduit la nécessité d'un référentiel commun pour l'élaborer. Elle donne donc quelques éléments pour des principes communs dans l'élaboration du CER et accorde une importance particulière à la clarté et à la qualité de l'information transmise aux donateurs.

Dans ce même objectif, le Conseil National de la Comptabilité a publié un avis le 03 avril 2008 relatif à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources des associations faisant appel à la générosité publique.

Un arrêté<sup>2</sup> portant homologation d'un nouveau règlement comptable relatif au Compte Emploi des Ressources a ensuite été publié au JO du 21 décembre 2008.

Ce nouveau règlement norme la présentation du compte emploi ressources en s'attachant notamment à la définition des missions sociales et à l'utilisation des ressources issues de la Générosité du Public. Il est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

#### 9.1.1 Qu'est ce que le compte d'emploi des ressources ?

Les organismes faisant appel à la générosité du public ont l'obligation d'établir un CER.

Le CER fait partie de l'annexe des comptes annuels, soumis dès lors au contrôle du commissaire aux comptes et à l'obligation de publicité.

Le CER est un document financier structuré sous forme de tableau en deux parties, la première partie sur la provenance des fonds récoltés (partie ressources) et, la deuxième partie, sur l'utilisation de ces mêmes fonds (partie emplois).

Le CER est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois.

#### 9.1.2 Quels sont les principaux changements par rapport au CER des années précédentes ?

Le mode d'établissement du CER 2013 est similaire à celui des deux années précédentes.

<sup>1</sup> «Rapport d'observations définitives de la Cour des comptes sur la qualité de l'information financière communiquée aux donateurs par les organismes faisant appel à la générosité publique».

<sup>2</sup> JORF n°0297 du 21 décembre 2008 page 19651 texte n° 12

Toutefois, la mise en place d'un nouveau plan comptable analytique ayant pour objectif un suivi plus précis des coûts de mission sociale au sein du Réseau permet de présenter un CER avec une répartition des charges plus fine.

Notamment, si en 2012, la masse salariale de l'entité française et internationale était répartie en fonction d'une estimation globale du temps de travail, on procède en 2013 service par service, suivant le temps de travail estimé.

En outre, alors que le financement de l'entité AEA Suisse était jusqu'en 2012 imputé à 100% aux frais de recherche de fonds, la mise en place de cette comptabilité analytique plus précise permet d'identifier les frais de cette entité engagés pour la sensibilisation du public, et donc faisant partie de la mission sociale, comme pour AEA France.

Il convient de noter que cette répartition est également formalisée dans un contrat de partenariat entre AEA France et AEA Suisse.

### 9.1.3 Comment est structuré le CER ?

Les **colonnes 1 et 2** du CER constituent un tableau globalisé «intégré dans la totalité des ressources et des emplois de l'organisme», en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du CER est égal au total des débits et crédits du compte de résultat à la différence près des refacturations de charges à une entité non intégrée et de refacturations entre programmes.

En effet, afin que les ratios calculés par le CER ne soient pas dénaturés par les refacturations à une entité non intégrée une dérogation a été introduite à la règle d'égalité du total des débits et crédits du CER et des débits et crédits du compte de résultat. En 2013, cet écart représente 772 k€ dont la majeure partie est expliquée par les refacturations d'AEA France vers AEAI.

Les **colonnes 3 et 4** du compte d'emploi annuel des ressources ont pour objectif :

- d'affecter les dons issus de la Générosité du Public par type d'emplois ; et
- d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées auprès du Grand Public des campagnes antérieures. Pour ce faire, il est tenu compte, dans les emplois, des acquisitions d'immobilisations brutes d'un montant significatif pour la partie financée par les ressources susvisées, après déduction des amortissements.

D'autre part les ressources collectées affectées à une mission sociale provenant de la générosité du public et non consommées au titre de l'exercice sont inscrites dans le CER sous la rubrique « Ressources affectées aux missions et non encore utilisées ».

Par symétrie, au fur et à mesure de leur utilisation, elles sont portées sous la rubrique « Report des ressources collectées et non utilisées des exercices antérieurs ».

Afin de mieux comprendre les définitions suivantes sont nécessaires :

### 9.1.4 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts

Ainsi que la définissent les statuts d'AEA France, la mission sociale est l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'association pour faire « progresser » la cause de l'« Education Pour Tous », prioritairement l'éducation de base, pour toutes les populations, partout où elle l'estime nécessaire et réalisable, y compris les populations migrantes ou en situation de crises, d'urgence, dont le droit fondamental à une éducation de qualité est bafoué ou mis en péril, afin de leur permettre de choisir leur avenir librement.

Cette action s'effectue en coopération avec les autres entités Aide et Action dans le monde, au sein de l'Organisation Aide et Action International.

Dans ce but, la sensibilisation du public est faite par tous moyens autorisés par la Loi, notamment par le développement du lien de solidarité, dont le parrainage, fondement de l'association.

Elle contribue à porter un large mouvement pour l'éducation et agit sur tous les facteurs ayant des incidences sur le domaine éducatif.

L'Association soutient des projets de développement par l'éducation et favorise l'action militante pour le respect du droit à une éducation de qualité pour tous.

Elle s'appuie notamment sur une équipe exécutive et sur l'engagement bénévole.

L'engagement bénévole au sein d'AEA France contribue à développer la mission de l'association, notamment à travers :

- La promotion de la solidarité internationale ;
- La valorisation du lien solidaire entre tous les acteurs qui soutiennent la cause ;
- Le développement de la vie associative internationale ;
- Les possibilités d'échanges et de rencontres entre tous les acteurs de l'Organisation Aide et Action International.

Le nouveau Règlement comptable précise : que « pour chaque mission sociale définie, il convient de procéder à l'affectation de l'ensemble des coûts engagés par l'association. Ces coûts *qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée* peuvent être :

- Soit des coûts directs
- Soit des coûts indirects de structure ou de fonctionnement imputés sur la base d'une règle d'affectation préétablie. »

Les règles d'affectation des coûts indirects sur la mission sociale ont donc été précisées par le Conseil d'Administration.

### **9.1.5 Définition des fonds issus de la générosité du public**

Sont considérés comme issus de la Générosité du Public tous dons ne provenant ni d'une entreprise ni d'un bailleur institutionnel.

Les catégories des dons provenant de la générosité du public sont les suivantes:

- Dons réguliers (y compris parrainage)
- Dons ponctuels
- Recettes de manifestations et de soutien
- Dons manuels hors campagne
- Legs et donations...

### **9.1.6 Règles d'affectation des ressources au financement des emplois**

Les calculs et les règles d'affectation de la générosité du public au financement des emplois arrêtés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Les ressources des financements institutionnels et autres ressources affectées (hors AGP : appel à la générosité du public) financent les projets auxquels elles sont affectées.
- Les ressources non affectées (hors AGP) et venant de l'étranger financent en priorité la mission sociale (les frais de fonctionnement étant utilisés au niveau du pays de collecte).
- Les autres produits financent en priorité les frais de fonctionnement (frais financiers, autres frais, frais d'information et de communication et frais de gestion)
- Les reprises de provisions consommées compensent la charge correspondante en emploi. Les reprises de provisions non consommées financent les emplois de même nature.
- L'AGP non affectée à des projets particuliers finance le reste : la mission sociale, les frais de collecte, les investissements et les frais de fonctionnement.

Calcul du montant de début d'exercice de la générosité du public non affectée et non utilisée (T1) :

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice.

L'« A nouveau » est le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées. Il était de 2 606 K€ au 31 décembre 2012.

D'autre part Les immobilisations financées par la générosité du public dans l'année sont renseignées dans le CER (T5).



## 9.2 RESSOURCES

Les ressources comprennent notamment les rubriques suivantes :

- ressources collectées auprès du public
- autres fonds privés
- subventions et autres concours publics
- autres produits.

### 9.2.1 Ressources collectées auprès du public

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

**Parrainages :** Sont enregistrés sur l'exercice, les parrainages et dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

Pour 2013, le parrainage s'élève à : 7 684 K€ (contre 7 889 K€ en 2012).

**Dons :** Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons par chèques sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque. Ils s'élèvent à 5 203 K€ (contre 5 329 K€ en 2012).

Aide et Action Suisse a transféré 295 K€ de ressources collectées auprès du public à Aide et Action France, afin de financer différents projets. En 2012, le transfert était de 369 K€. Ce montant est enregistré en **dons collectés à l'étranger**.

**Dons affectés :** Aide et Action a fait appel à la générosité du public pour récolter des fonds en urgence afin d'aider la population malgache suite aux inondations meurtrières du 1<sup>er</sup> semestre 2013. Les fonds récoltés sur cette campagne, 13 k€ en 2013, ont été affectés strictement à cette destination.

**Legs et autres libéralités encaissées.** Dès lors que la réalisation est effective, les legs et autres libéralités sont enregistrés en produit du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission. Ils sont de 30 K€ en 2013 contre 687 K€ en 2012.

### 9.2.2 Autres fonds privés

Après quatre années consécutives de hausse, **les partenariats d'entreprises** connaissent en 2013 une baisse de - 22% et s'élèvent à 2 445 K€ contre 3 126 K€ en 2012.

93% des partenariats d'entreprises sont affectés à des projets spécifiques en 2013.

Les fonds privés affectés à des projets spécifiques sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

### 9.2.3 Les subventions et autres concours publics

**Les subventions et autres concours publics**, autrement dit les financements institutionnels, suivent le même schéma de comptabilisation que les fonds privés affectés.

Les recettes de financements institutionnels de 2013 baissent de 388 K€ (-9%) vs. 2012 et s'établissent à 3 844 K€.

L'Agence Française de Développement et le Ministère des Affaires Etrangères français représentent 30% de nos ressources institutionnelles tandis que l'Union Européenne représente 7%.

### 9.2.4 Autres produits

Dans cette rubrique figurent les recettes issues de :

**Produits d'exploitation** : Ces produits proviennent :

- des cotisations des membres de l'association
- des ventes des produits commerciaux tels que les cartes de vœux, tee-shirts, cahiers, ...
- des produits accessoires
- des abonnements au bulletin trimestriel

Ils s'élèvent à 124 K€ en 2013 (contre 135 K€ en 2012).

**Produits exceptionnels** : Les produits exceptionnels traduisent des événements ne correspondant pas à l'activité courante de l'association, telles que des cessions d'immobilisations ou des rectifications d'années antérieures.

En 2013, les produits exceptionnels sont de 107 K€ (135 K€ en 2012). Ils correspondent essentiellement à des produits sur exercices antérieurs.

**Produits financiers :** Les produits financiers quant à eux enregistrent essentiellement les écarts de change, les plus values réalisées sur les valeurs mobilières de placement, et autres produits financiers sur opérations financières.

Ils s'élèvent à 180 K€ (202 K€ en 2012) dont 9 K€ liés aux autres intérêts et produits assimilés et 171 K€ liés à des différences positives de change.

**Autres produits :** Les autres produits s'élèvent à 2 K€ en 2013 (203 K€ en 2012).

### **9.2.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs**

Les sommes inscrites sous cette rubrique se composent des fonds dédiés qui restaient à engager au 31/12/12 et qui ont été engagés au cours de l'exercice 2013.

Ils s'élèvent à 3 616 K€ (contre 2 788 K€ en 2012).

## 9.3 EMPLOIS

Les emplois correspondent à une affectation par fonction des charges du compte de résultat, décomposés en quatre rubriques principales :

- missions sociales
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement
- engagements à réaliser sur ressources affectées.

### 9.3.1 Missions sociales

#### Réalisées en France :

La formation au développement du réseau bénévole, les projets, l'information et la sensibilisation du public constituent les missions sociales réalisées en France. Elles s'élèvent en 2013 à 886 K€ (1 035 K€ en 2012) et se décomposent de la manière suivante :

- Formation au développement du réseau bénévole : 143 K€ (contre 11 K€ en 2012). La hausse significative enregistrée sur 2013 provient de l'affectation affinée de la masse salariale qui vient s'ajouter aux charges jusqu'à présent enregistrées comme les frais de déplacement du personnel du service et des bénévoles pour la promotion et la formation des groupes locaux, la production d'outils pédagogiques et les frais liés aux actions dans les écoles et auprès des étudiants.
- Projets : 245 K€ (395 K€ en 2012). Ces charges représentent les coûts directs et indirects des projets éducatifs (projets d'école France-Sénégal, citoyendedemain.net, plaidoyer Europe, Mobilisation citoyenne pour l'éducation dans le monde).
- Information et sensibilisation du public : 498 K€ (629 K€ en 2012). Ces charges sont constituées des activités de sensibilisation qui ont pour objectif la sensibilisation de différents publics. Ce sont notamment la production et le routage du magazine, la production de communiqués de presse, la gestion du lien de solidarité, les « Défis pour l'Education »...

#### Réalisées à l'étranger :

Les dépenses opérationnelles (missions sociales), d'un montant total de 15 933 K€ (15 071 K€ en 2012), sont articulées entre les actions « réalisées directement » et les « versements à un organisme central ou d'autres organismes ». La répartition opérée entre ces deux rubriques est faite par référence au lien juridique existant entre l'entité française et l'entité bénéficiaire des fonds.

A l'intérieur de ces sous-ensembles une articulation est opérée par grandes régions d'intervention, puis découpées par pays.

Les charges affectées à la mission sociale réalisée à l'étranger sont constituées comme toute mission sociale de coûts directs et indirects :

Dans les directions régionales, figurent des frais de coordination, d'appui et d'animation des programmes (formation et suivi), de développement de la région (étude prospective, analyse

contexte, nouveaux pays) et de développement de la mission sociale (partenariats, campagne, influence), ainsi que des actions de sensibilisation des différents publics (gouvernements, populations, communautés, partenaires...)

Dans les projets (ventilés par pays) figurent toutes les dépenses opérationnelles, leur mise en œuvre et leur suivi, correspondant entre autres aux activités suivantes :

- construction ou réhabilitation d'infrastructures scolaires,
- amélioration des conditions de scolarisation, notamment par le biais d'équipement des écoles (mobilier, fournitures scolaires, matériel pédagogique et didactique, jeux), ou de l'aménagement de bibliothèques
- amélioration de la qualité de l'enseignement, via la formation des éducateurs et enseignants, ou l'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de capitalisation et suivi pédagogique
- ouverture de l'école à l'environnement, avec la promotion de l'éducation à l'hygiène et à la santé (ex : sécurité alimentaire), et la mise en œuvre d'activités extrascolaires (culturelles, sportives etc.) et/ou d'activités génératrices de revenus
- sensibilisation et animation des communautés, notamment décentralisées et villageoises (associations de parents d'élèves, groupements d'intérêts économiques)
- alphabétisation, écoles communautaires et insertion des jeunes exclus du système
- influence, c'est-à-dire les activités de campagne, réseaux, concertations...

Les charges de missions sociales comprennent des actions réalisées et refacturées par Aide et Action International. Celles-ci représentent 1 716 K€ (1 473 K€ en 2012). Ces charges de mission sociale correspondent aux coûts d'animation du Réseau d'AEAI qui comprennent à la quote-part des frais liés à l'animation et à la coordination du Réseau, aux activités de communication et influence et à l'animation de la vie associative internationale et aux commissions thématiques.

### **9.3.2 Frais de recherche de fonds**

Les frais de recherche de fonds s'élèvent en 2013 à 1 909 K€ (2 767 K€ en 2012)

Cette baisse s'explique par l'affectation affinée des différentes charges, dont le financement d'AEA Suisse où l'on distingue les fonds à destination de la collecte et ceux destinés aux activités de sensibilisation du public (mission sociale).

Sont enregistrées en frais de recherche de fonds les activités menées en France en Suisse et à Hong Kong qui ont pour objectif de faire participer de nouveaux partenaires financiers à la conduite de notre mission sociale et à fidéliser nos partenaires actifs.

### 9.3.3 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement baissent de manière sensible en 2013 (-24% vs. 2012) et s'établissent à 2 048 K€ en 2013 (2 704 K€ en 2012). Cette baisse s'explique par les efforts de maîtrise de ce type de charges, ainsi que par la mise en place du nouveau plan comptable analytique permettant de mieux suivre les charges partagées de projets considérés auparavant comme des frais de gestion. On note également les nouvelles modalités de financement du Réseau AEA qui est aujourd'hui supporté par l'ensemble des entités membres de ce dernier.

Les frais de fonctionnement se composent de :

#### Frais d'information et de communication :

Les frais d'information et de communication sont les charges ne visant pas à la sensibilisation directe à la cause de l'Education. Par exemple, les frais d'édition des rapports financiers, des communications administratives aux parrains... Ils s'élèvent à 397 K€ (523 K€ en 2012). Cette baisse est en partie expliquée par la dématérialisation de certains documents et le départ du responsable de la communication non remplacé à fin 2013.

#### Frais de fonctionnement :

Ce poste, d'un montant total de 1 506 K€ (2 001 K€ en 2012), regroupe les dotations aux amortissements, les frais financiers, les impôts et taxes et les frais de gestion.

**Les frais de gestion** prennent en compte la quote-part d'AEA France au financement des frais de fonctionnement de la Direction Internationale, les frais engagés par la Direction France, les frais de fonctionnement (Service administratif et financier, entretien, maintenance des bureaux et du matériel, fournitures de bureau, déplacements...). Ils s'élèvent à 1 239 K€ (1 774 K€ en 2012).

**Les dotations aux amortissements** correspondent aux amortissements selon les règles de gestion en vigueur en France (1 à 50 ans selon les biens). La ventilation des dotations aux amortissements dans les différentes rubriques d'emploi du CER est réalisée en fonction du rattachement du bien amorti à la mission sociale ou au fonctionnement de l'association. Elles s'élèvent à 130 K€ (82 K€ en 2012). Cette hausse est notamment expliquée par la première année pleine de l'amortissement des logiciels informatiques développés par AEAI pour l'ensemble du Réseau.

**Les frais financiers** comprennent principalement les pertes de change et quelques intérêts sur comptes débiteurs et s'élèvent à 127 K€ (133 K€ en 2012).

**Les impôts et taxes** sont composés essentiellement d'impôts locaux et représentent 11 K€ en 2013 (13 K€ en 2012).

**Les charges exceptionnelles** sont constituées de charges supportées qui ne correspondent pas à la gestion courante de l'Association ou concernent les exercices antérieurs. Ces charges s'élèvent en 2013 à 145 K€ (81 K€ en 2012) et correspondent essentiellement aux montants des créances devenues irrécouvrables et charges d'exercices antérieurs.

## 9.4 Utilisation des fonds issus de la générosité du public

En 2013, les fonds issus de la générosité du public représentent 13 225 K€, dont 97% ont été utilisés.

Ces ressources (13 225 K€) ont donc financé 54% des emplois, et ce à hauteur de 9 604 K€ pour la mission sociale (dont 13 K€ de dotation de fonds dédiés), de 1 893 K€ pour les frais de recherche de fonds, de 1 541 K€ des frais de fonctionnement et -195 K€ sur les immobilisations (amortissements soustraits des acquisitions) de l'exercice.

## 9.5 Provisions

En application d'une partie de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement du CRC sur le compte d'emploi des ressources, qui rappelle que seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Une rubrique spécifique aux dotations et reprises de provisions est isolée des emplois de l'année existe.

En 2013, les montants enregistrés correspondent à :

€	Dotations	Reprises
<b>Provisions pour actifs circulant</b>	<b>10 676</b>	<b>5 223</b>
France	5 439	4 211
Afrique	5 237	1 012
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>217 127</b>	<b>46 668</b>
France	183 506	46 668
Afrique	33 621	
<b>Provisions financières</b>	<b>48 008</b>	<b>69 162</b>
France	43 284	69 162
Afrique	4 724	
<b>Provisions exceptionnelles</b>	<b>317 982</b>	<b>0</b>
France	187 580	
Afrique	130 402	
	<b>593 793</b>	<b>121 053</b>

Ces provisions comprennent la provision pour dépréciation anticipée d'actifs suite à l'apport d'actifs d'AEA France à AEAf Afrique (188K€) ainsi qu'une provision pour litiges avec deux établissements bancaires au Mali (cf. annexe 14).

## 9.6 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de "dotations" en fonds dédiés par le débit du compte "engagements à réaliser sur ressources affectées".

Ils sont convertis dans les annexes au taux de clôture et s'élèvent à 2 529 K€, dont 13 k€ proviennent de la générosité du public.

\*  
\* \*